

LES BONNES MANIÈRES À LA MOSQUÉE (PARTIE 2 SUR 2)

Évaluation:

Description: Lorsqu'on ne sait pas à quoi s'attendre, se rendre à la mosquée peut être une expérience intimidante. Ces leçons inculquent les points les plus importants concernant ce sujet afin de rendre les mosquées plus accessibles aux nouveaux musulmans.

Catégorie: [Cours](#) > [Les actes d'adoration](#) > [Les prières](#)

Par: Imam Kamil Mufti

Publié le: 23 May 2019

Dernière modification le: 03 Feb 2015

Objectif:

- apprendre 12 autres règles de bienséance relatives à la mosquée.

Termes arabes:

- Masjid* - le terme arabe désignant la mosquée.
- Imam* - celui qui dirige la prière
- Hadith* - (pluriel – *ahadith*) une nouvelle ou une histoire. Dans l'Islam, il s'agit d'un récit narratif des paroles et des actes du Prophète Muhammad et de ses compagnons.
- Adhân* - la façon musulmane d'appeler les musulmans aux cinq prières obligatoires.
- Nafl* - un acte d'adoration volontaire.
- Rukû'* - la position inclinée en prière.
- Rak'ah* - une unité de prière.
- Fajr* - la prière du matin.
- Dhuhr* - la prière de midi.
- Sutrah* - une barrière qu'une personne met face à elle pendant qu'elle prie.

7. Une personne ne pas doit entrer précipitamment dans un *masjid* afin de rattraper une prière en cours d'accomplissement, car le Prophète a interdit de se précipiter dans une telle situation. Le Prophète Muhammad a dit:

“Si la prière est commencée, alors ne vous y joignez pas en courant, mais plutôt en marchant et sereinement, et accomplissez-en la part qu'il en reste puis rattrapez celle

que vous avez manquée.” (Sahih Al-Boukhari, Sahih Moslim)

Si un musulman arrive en retard à une prière, il doit dire “*Allâhu Akbar*” et se joindre au groupe. Si on se joint à une *rak'ah* après le *rukû'*, alors la *rak'ah* doit être entièrement refaite après la prière. Ainsi, lorsque l'imam termine la prière, tu dois te lever et rattraper ce que tu as manqué.

Il est approprié de rejoindre le dernier rang et de remplir tous les espaces vides. S'il n'y a plus de place dans un rang, un autre doit donc être créé directement derrière l'imam et les autres retardataires le remplissent ensuite par la droite et par la gauche. Les sœurs doivent créer le nouveau rang devant si le premier commence au fond.

8. On doit rester silencieux durant la prière. Lors de la prière en groupe, il n'y a pas de raison valable de faire du bruit alors que les gens prient et pourtant, il n'est pas rare d'entendre des conversations pendant la prière ! Les enfants doivent être habitués à rester près de leurs parents pendant la prière si cela est possible. Sinon, ils ne doivent pas être amenés au *masjid* pour y prier.

9. Le musulman ne doit pas distraire les autres personnes qui prient dans le *masjid*, car une personne qui prie est en relation avec Allah. La distraire est donc quelque chose de grave - les gens ne doivent pas être perturbés par des actions telles que la récitation du Coran à voix haute...

10. Celui qui entre ne doit pas s'asseoir avant d'avoir accompli deux *rak'ahs*. Tu les accomplis de la même manière que tu accomplis les deux *rak'ahs* de la prière obligatoire du Fajr. La raison pour laquelle tu les accomplis est de manifester du respect à la mosquée avant de t'asseoir. Le Prophète dit:

***“Quand l'un de vous entre au masjid, il doit accomplir deux rak'ahs avant de s'asseoir.”
(Sahih Al-Boukhari, Sahih Moslim)***

11. Si un individu prie en dehors d'un groupe (une prière surérogatoire ou une prière obligatoire seul), il doit mettre quelque chose face à lui pendant la prière en guise de barrière entre lui-même et celui qui passe devant lui. Cela peut être une chaise, un mur ou un pilier. Il doit aussi se placer près d'elle, comme le Prophète avait l'habitude de faire. Le Prophète Muhammad dit en effet:

“Si vous priez, faites-le face à une sutrah (barrière) et approchez-vous-en.” (Abou Dawoud)

Il n'est pas nécessaire qu'une personne priant en groupe ait une barrière face à elle, excepté l'imam dont la barrière est celle de tout le groupe.

12. Les musulmans ne sont pas censés marcher devant une personne qui prie. Si une personne prie derrière une *sutrah* (barrière), disons une chaise, alors tu ne peux pas

passer entre cette personne et la chaise, mais plutôt devant la chaise. Le Prophète Muhammad dit: "Si l'un de vous savait quel péché il commet lorsqu'il passe devant quelqu'un qui prie, il préférerait attendre pendant quarante [...] plutôt que de passer devant lui". Abou al-Nadr - l'un des narrateurs de ce hadith, dit: "Je ne me rappelle pas exactement s'il a dit quarante jours, quarante mois ou quarante ans." (Al-Boukhari et Moslim).

13. Le musulman doit s'asseoir là où il trouve de la place dans le *masjid*. Il ne doit pas passer par dessus les gens assis ni s'insérer entre deux personnes déjà assises afin de ne pas les déranger ni les offenser. De nombreux *ahadith* du Prophète vont dans ce sens.

14. Plutôt que de discuter et de bavarder, il est préférable que le musulman s'occupe à implorer et à évoquer Allah, car il est considéré comme étant en prière le temps qu'il attend la prière.

15. Le musulman doit garder le *masjid* propre, bien rangé et parfumé car c'est la maison d'Allah. Le Prophète considérait que le fait de cracher dans le *masjid* est un péché qui n'est pardonné que si le musulman nettoie les lieux. Le Prophète de l'Islam dit:

“Cracher dans le masjid est un péché et son expiation est de le nettoyer.” (Sahih Moslim)

Les compagnons du Prophète avaient l'habitude de garder le masjid propre, à l'image du célèbre compagnon Ibn 'Umar qui parfumait l'intérieur du masjid pendant que 'Umar, son père, prenait place sur la chaire afin de prononcer le sermon du vendredi (Abou Dawoud). L'encens traditionnel, les sprays modernes ou des parfumeurs peuvent être utilisés à cette fin.

16. Le musulman ne doit pas sortir du *masjid* après que l'*Adhân* ait retenti sans avoir accompli la prière en groupe avec d'autres musulmans. Disons que tu as accompli tôt le *Dhuhr* à la maison ou dans un autre *masjid*, et que tu te rends dans un *masjid* où l'*Adhân* annonce le *Dhuhr*. Tu accompliras alors une prière *nafl* (surérogatoire), même si tu l'accomplis en groupe. Ton intention sera d'accomplir une prière *nafl*, tandis que les autres prieront avec l'intention d'accomplir la prière obligatoire du *Dhuhr*.

17. Il convient d'écouter l'*Adhân* et de répéter ce que dis la personne qui l'effectue. Répète chaque formule, exceptée :

“*Hayyâ ‘alas-Salâh*” (Accours à la prière) et

“*Hayyâ ‘alal-Falâh*” (Accours au salut).

Là, tu dois dire: “*Lâ hawla wa lâ quwwata ‘illâ billâh*” (Il n'y a de force ni de puissance que par Allah). (Al-Boukhari et Moslim)

Cette répétition du *Adhân* est une œuvre rétribuée, bien qu'elle soit facultative.

18. Le musulman doit sortir de la mosquée par le pied gauche en disant ce que le Prophète avait l'habitude de dire:

“Allaahumma innî as-aluka min fadhlika.”

“O Allah, je Te demande de Ta grâce.” (Sahih Moslim)

Cette invocation est facultative, mais la prononcer est cependant une œuvre rétribuée.

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/152/les-bonnes-manieres-a-la-mosquee-partie-2-sur-2>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.